

# COMMUNE DE ARCHON

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 21 Avril 2026

Nombre de Membres afférents au Conseil Municipal	07
En exercice	07
Qui ont pris part à la délibération	07

Date de la convocation : 15/04/2026

Date d'affichage : 15/04/2026

L'an **deux mil vingt-six**, le **vingt-et-un avril à 20 heures**, le Conseil Municipal de la Commune de ARCHON, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Nicolas **DUFOURG**, Maire.

Etaient présents : **FAVIER** Philippe – **BOUSQUET** Teddy – **LEFEVRE** Thierry – **LINCZOWSKI** Annie – **VILLAIN** Ludivine – **VILLAIN** Lorène

Monsieur FAVIER Philippe a été élu secrétaire

Objet de la délibération : **PROJET EOLIEN de la Côte de l'ORME**

Numéro de la délibération : **2026 - 20**

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux avoir reçu un courrier du Préfet des Ardennes quant à l'installation de 2 éoliennes et d'un poste de livraison sur la commune de FRAILLICOURT et donne lecture de cette correspondance.

Cette enquête va donc *commencer le 8 avril 2026 et se terminer le 8 juillet 2026.*

Après en avoir délibéré et à la majorité des membres présents, le conseil municipal se prononce défavorablement à ces implantations.

### Votes :

Pour : LINCZOWSKI A

Abstention : DUFOURG N – BOUSQUET T

Contre : FAVIER P – LEFEVRE T – VILLAIN L – VILLAIN L

Le secrétaire de séance  
Philippe FAVIER



le Maire  
Nicolas DUFOURG

